

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMITE NATIONAL DE COORDINATION

SECRETARIAT TECHNIQUE

RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO EN 2015

CEDEAO

Avril 2016

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME	4
SUMMARY	6
INTRODUCTION	8
I. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE	10
I.1. Secteur réel	10
I.1.1. Evolution de l'offre globale	10
I.1.2. Evolution de la demande globale	11
I.1.3. Prix et inflation	12
I.2. Finances publiques et dette publique	14
I.2.1. Finances publiques	14
I.2.1.1. Recettes et dons	15
I.2.1.2. Dépenses et prêts nets	15
I.2.1.3. Soldes et financement	16
I.2.2. Dette publique	16
I.2.2.1. Dette extérieure	16
I.2.2.2. Dette intérieure	17
I.3. Secteur monétaire	18
I.3.1. Avoirs extérieurs nets	18
I.3.2. Crédit intérieur	18
I.3.2.1. Position nette du gouvernement	18
I.3.2.2. Crédits à l'économie	19
I.3.3. Masse monétaire	19
I.4. Secteur extérieur	19
I.4.1. Commerce spécial	19
I.4.1.1. Exportations	19
I.4.1.2. Importations	21
I.4.1.3. Balance commerciale	22
I.4.2. Balance des paiements	22
I.4.2.1. Estimations de la balance des paiements 2015	22
I.4.2.2. Prévisions de la balance des paiements 2016	24
II. PERFORMANCE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE	26
III. HARMONISATION DES POLITIQUES ET ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS	27
III.1. Protocoles et Conventions de la CEDEAO non encore ratifiés par le Togo	27
III.2. Libre circulation des personnes et des biens, droit de résidence et d'exercice des professions libérales	28
III.3. Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO	30
III.4. Activités du Comité National de Coordination (CNC)	30
IV. PERSPECTIVES 2016	31
CONCLUSION	35
ANNEXE	36

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	: Avoirs extérieurs nets
AIGE	: Aéroport international Gnassingbé Eyadema
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	: Banque Ouest-africaine de développement
BTP	: Bâtiment et travaux publics
CDDI	: Commissariat des douanes et droits indirects
CEDEAO	: Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CI	: Commissariat des impôts
DGDN	: Direction Générale de la Documentation Nationale
DTS	: Droits de tirage spéciaux
FAD	: Fonds africain de développement
FBCF	: Formation brute de capital fixe
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
FMI	: Fonds monétaire international
GF2D	: Groupe de Réflexion Femmes Démocratie, Droit et Développement
IDA	: International development association
IHPC	: Indice harmonisé des prix à la consommation
ONG	: Organisation non gouvernementale
PAL	: Port autonome de Lomé
PIB	: Produit intérieur brut
PNG	: Position nette du gouvernement
PNIASA	: Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire
SCAPE	: Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	: Union économique et monétaire Ouest-africaine
VA	: Valeur ajoutée

RÉSUMÉ

La croissance de l'économie mondiale est estimée à 3,1% en 2015, soit une perte de 0,2 point par rapport aux prévisions révisées de juillet 2015, contre 3,4% en 2014. Les perspectives de l'économie mondiale continuent d'être influencées par trois importantes transitions, à savoir : (i) le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et le rééquilibrage de son économie, (ii) la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base, et (iii) le durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente, tandis que les banques centrales de plusieurs autres grands pays avancés continuent d'assouplir leur politique monétaire. La croissance mondiale devrait atteindre 3,4 % en 2016.

Au Togo, l'année 2015 a été marquée par une baisse de la production agricole vivrière, du coton graine et du ciment et par un accroissement de la production de clinker et de phosphate. L'activité commerciale a enregistré une progression, de même que le transport, impulsé par le Port autonome de Lomé (PAL) dont l'activité est en hausse. Le secteur secondaire a enregistré une hausse grâce à la bonne tenue des industries extractives, de l'industrie manufacturière et des bâtiments et travaux publics (BTP) qui se sont bien comportés également. D'autres indicateurs de l'économie en 2015 ont connu une évolution contrastée, notamment la consommation d'énergie électrique est en hausse alors que la consommation de produits pétroliers a régressé.

La moyenne de l'IHPC sur l'année 2015 se chiffre à 116,1 contre 114,1 sur 2014, soit une progression de 1,8%.

Au titre des finances publiques, les recettes totales de l'Etat sont de 570,1 milliards de FCFA, en progression de 12,8%, et les dépenses totales se situent à 785,4 milliards de FCFA, en hausse de 25,4% en 2015 par rapport à 2014, représentant respectivement 23,6% du PIB et 32,5% du PIB, contre 22,8% et 28,3% en 2014.

Sur le plan monétaire, les crédits à l'économie et la masse monétaire à fin décembre 2015 progressent respectivement de 16,2% et 20,2% par rapport à la même période de l'année précédente. S'agissant des échanges extérieurs, le solde des transactions courantes de la balance des paiements serait déficitaire de 150,5 milliards de FCFA en 2015 contre un solde de -226,4 milliards de FCFA en 2014, représentant respectivement l'équivalent de -6,2% et -10,2% du PIB.

Le taux d'endettement a progressé, passant de 52,6% en 2014 à 57,4% en 2015, l'encours de la dette extérieure et celui de la dette intérieure représentant respectivement l'équivalent de 25,1% et 32,3% en 2015 contre 21,2% et 31,4% en 2014.

En 2016, l'activité économique évoluerait dans un environnement national marqué par la poursuite de l'exécution des projets du PNIASA et la poursuite des efforts de reconstruction, notamment des infrastructures routières entrepris par le Gouvernement. Sous l'hypothèse de bonnes performances attendues au niveau de tous les secteurs de l'économie.

Une reprise est attendue au niveau du secteur primaire qui devrait rattraper la contraction observée en 2015. Le secteur primaire bénéficierait des mesures de soutien du Gouvernement, notamment la mise à disposition à temps des intrants agricoles. Toutefois, le risque d'une mauvaise pluviométrie est toujours présent et pourrait contrarier les prévisions faites pour le secteur primaire dans son ensemble. Ce risque est élevé compte tenu du phénomène el nino qui déstabilise le déroulement normal des saisons.

L'augmentation attendue de la production de phosphate, de coton, de clinker et de produits manufacturiers aurait un impact favorable sur les exportations de biens.

Au regard de ces hypothèses, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 5,4% en 2016 tout comme en 2015. Tous les secteurs de l'économie contribueront à cette croissance.

SUMMARY

World output is expected to grow at 3.1% in 2015, meaning a loss of 0.2 point compared to the revised estimates of July 2015, against 3.4% in 2014. Global economic outlook continue to be influenced by three major transitions, namely: (i) the gradual slowdown in economic activity in China and the rebalancing of its economy, (ii) the fall in energy and other commodities prices and (iii) the progressive tightening of monetary policy in the United States in the context of a resilient recovery, while several other major developed countries Central banks continue to relax their monetary policy. Global growth should reach 3.4% in 2016.

In Togo, the year 2015 was marked by a decline of food crops production, seed cotton and cement and by an increase in clinker and in phosphate production and the activity of the Port Autonome de Lomé¹ which is rising. Commercial activity has recorded an increase, as well as the transport, driven by the port. In the secondary sector, the mining, manufacturing industries and housing and construction also did well. Other economic indicators of 2015 showed contrasted evolution, notably, the consumption of electricity energy is increasing while consumption of oil products fell.

The average of the HCPI of 2015 amounted to 116.1 against 114.1 in 2014, an increase of 1.8%.

Regarding the public finance, the total budget revenues is 570.1 billion CFA francs, an increase of 13.0%, and the total expenditures is about 785.4 billion CFA francs, an increase of 25.4 % in 2015 compared to 2014, accounting for 23.6% of GDP and 32.5% of GDP respectively, against 22.8% and 28.3% in 2014.

In the monetary sector, credit to the economy and money supply at the end of December 2015 rose respectively by 16.2% and 20.2% compared to the same period of the previous year. Regarding external trade, the current account balance deficit is presumably 150.5 billion CFA francs in 2015 against a balance of -226.4 billion CFA francs in 2014, representing respectively the equivalent of -6.2% and -10.2% of GDP.

The debt to GDP ratio increased from 52.6% in 2014 to 57.4% in 2015, the stock of external debt and the domestic debt respectively representing the equivalent of 25.1% and 32.3% in 2015 against 21.2% and 31.4% in 2014.

In 2016, the economic activity would increase in a domestic environment marked by the continued implementation of the PNIASA projects and the continuation of reconstruction efforts, namely, the road infrastructure undertaken by the Government. The hypothesis of good performance expected in all sectors of the economy seems realistic.

A recovery is expected in the primary sector, which should catch up with the contraction observed in 2015. The primary sector would benefit from the support measures taken by the government, by making available, on time, agricultural inputs among others. However, the risk of poor rainfall is still present and could negatively

¹ Lome Port Authority

affect the forecasts for the primary sector as a whole. This risk is high considering the El Nino phenomenon destabilizing the normal course of the seasons.

The expected increase in the production of phosphate, cotton, clinker and manufactured products would have a favorable impact on the export of goods.

Given these assumptions, the real GDP growth rate is likely to be 5.4% in 2016 as in 2015. All sectors of the economy will contribute to this growth.

INTRODUCTION

❖ Environnement économique mondial

En 2015, l'environnement économique international a été caractérisé par une croissance modérée de l'activité économique dans les pays avancés, notamment dans la Zone euro, au Japon et aux Etats-Unis, et par le fléchissement de la croissance dans les pays émergents et les pays en développement.

L'accélération progressive de la croissance économique dans les pays avancés est liée aux conditions financières accommodantes résultant de la politique monétaire expansionniste adoptée par la Banque centrale européenne, d'une politique budgétaire maîtrisée dans la Zone euro, de la baisse des prix du pétrole brut, du regain de confiance des consommateurs et de l'amélioration de la situation de l'emploi.

Le ralentissement prolongé de la croissance dans les pays émergents est imputable à la baisse des prix des produits de base, au durcissement des conditions de financement extérieur et à l'ajustement de l'économie chinoise.

La croissance de l'économie mondiale est estimée à 3,1% en 2015, soit une perte de 0,2 point par rapport aux prévisions révisées de juillet 2015, contre 3,4% en 2014. Les perspectives de l'économie mondiale continuent d'être influencées par trois importantes transitions, à savoir : (i) le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et le rééquilibrage de son économie, (ii) la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base, et (iii) le durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente, tandis que les banques centrales de plusieurs autres grands pays avancés continuent d'assouplir leur politique monétaire. La croissance mondiale devrait atteindre 3,4 % en 2016.

Aux Etats-Unis, la reprise serait résiliente. La croissance estimée à 2,5% en 2015 passerait à 2,6% en 2016. Dans la zone euro, le repli des prix du pétrole, la progression de la consommation privée, ainsi que la poursuite des conditions financières accommodantes, devraient stimuler l'activité en 2016.

La conjoncture en Afrique subsaharienne devrait suivre la même tendance, la croissance passant de 3,5% en 2015 à 4,0% en 2016 puis à 4,7% en 2017, en liaison notamment avec la baisse des prix des produits de base.

❖ Principaux objectifs de politique économique et résultats atteints

Au Togo, l'année 2015 a été marquée par une baisse de la production agricole vivrière, du coton graine et du ciment et par un accroissement de la production de clinker et de phosphate. L'activité commerciale a enregistré une progression, de même que le transport, impulsé par le Port autonome de Lomé dont l'activité est en hausse. Le secteur secondaire a enregistré une hausse grâce à la bonne tenue des industries extractives, de l'industrie manufacturière et des bâtiments et travaux publics (BTP) qui se sont bien comportés également. D'autres indicateurs de l'économie en 2015 ont connu une évolution contrastée, notamment la consommation d'énergie électrique est en hausse alors que la consommation de produits pétroliers a régressé.

Au titre des finances publiques, les recettes totales de l'Etat sont de 570,14 milliards de FCFA en progression de 12,8%, et les dépenses totales se situent à 786,8 milliards de FCFA en hausse de 25,6% en 2015 par rapport à 2014, représentant respectivement 23,6% du PIB et 32,5% du PIB, contre 22,8% et 28,3% en 2014.

Sur le plan monétaire, les crédits à l'économie et la masse monétaire à fin décembre 2015 progressent respectivement de 16,2% et 20,2% par rapport à la même période de l'année précédente. S'agissant des échanges extérieurs, le solde courant de la balance des paiements serait déficitaire de 150,5 milliards de FCFA en 2015 contre un solde de même nature de 226,4 milliards de FCFA en 2014, représentant respectivement l'équivalent de -6,2% et -10,2% du PIB.

Le taux d'endettement a progressé, passant de 52,6% en 2014 à 57,4% en 2015, l'encours de la dette extérieure et celui de la dette intérieure représentant respectivement l'équivalent de 25,1% et 32,3% en 2015 contre 21,2% et 31,4% en 2014.

Les principaux résultats obtenus se présentent comme suit:

- un taux de croissance économique de 5,4% ;
- un niveau d'inflation de 1,7% ;
- un taux de pression fiscale de 21,3% ;
- et un déficit budgétaire dons compris (base caisse) en pourcentage du PIB nominal de 6,3%.

Le présent rapport fait une analyse de la situation économique et financière à travers l'évolution des comptes macroéconomiques au titre de l'année 2015 et les prévisions pour 2016.

I. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE

I.1. Secteur réel

L'activité économique a été marquée en 2015 par la poursuite de l'exécution des projets d'appui au secteur agricole à travers le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) et la mise en œuvre de la politique des grands travaux de renforcement des infrastructures économiques. Les nouvelles estimations du PIB² fixent le taux de croissance réel à 5,4% en 2015 contre 5,9% en 2014. Cette croissance est portée du côté de l'offre par les secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur primaire a enregistré des contre-performances imputables à la mauvaise pluviosité enregistrée au cours du premier semestre 2015 qui a eu un impact négatif sur la production agricole, principalement celle des cultures vivrières et du coton.

Le taux d'investissement se situe à 25,9% en 2015 contre 23,1% en 2014, en liaison avec le maintien des efforts du Gouvernement dans le financement des infrastructures.

Le PIB nominal est de 2.417,7 milliards de FCFA en 2015, en augmentation de 9,1% par rapport à 2014. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 3,5% par rapport à 2014. Le PIB nominal par habitant passe de 320.058,1 FCFA en 2014 à 339.486,6 FCFA en 2015.

I.1.1. Evolution de l'offre globale

- **Le secteur primaire**

La valeur ajoutée (VA) du **secteur primaire** est en baisse de 1,0% contre une hausse de 14,3% en 2014. Sa contribution à la croissance est de -0,3% contre 4,1% en 2014. Cette contre-performance est liée à la baisse enregistrée au niveau de la production agricole dont la VA régresse de 7,2%.

La production vivrière régresse de 6,5% par rapport à 2014 et s'établit à 5.008,8 milliers de tonnes. Toutes les cultures sont en baisse en 2015 à l'exception du haricot et de l'arachide qui sont en hausse respectivement de 5,9% et 0,6%. Les contre-performances réalisées dans la production vivrière et dans la production du coton résultent de la mauvaise pluviosité enregistrée au cours du premier semestre 2015.

La production des cultures d'exportation, notamment celle du coton, s'est orientée à la baisse en passant de 199,5 milliers de tonnes en 2014 à 180,0 milliers de tonnes en 2015. Leur valeur ajoutée est en régression de 9,8% contre une croissance de 27,6% en 2014. Ce recul des cultures de rente est porté principalement par la production du coton en baisse de 29,8%.

² Comité PIB – avril 2016

- **Le secteur secondaire**

La VA du **secteur secondaire** enregistre une hausse de 10,3% en 2015. Sa contribution à la croissance est de +2,1%, en liaison avec une contribution à la croissance de +0,8% des "**BTP**" et les performances enregistrées dans les industries manufacturières et extractives dont les contributions sont estimées respectivement à 0,7% et 0,6%.

Au niveau des industries extractives, il est noté un accroissement de 18,5% de la valeur ajoutée contre une baisse de 3,0% en 2014. La VA du clinker est en hausse de 80,5% après une régression de 9,9% en 2014, en liaison avec l'entrée en activité de SCANTOGO. En 2015, la VA du phosphate a progressé de 0,1% après une baisse de 10,4% en 2014.

La VA des industries manufacturières est en hausse de 8,4%. La VA du chapitre "**Electricité, Eau et Gaz**" progresse de 0,3% contre 2,0% en 2014. La VA des "**BTP**" a connu une progression de 12,9% soutenue par la poursuite des travaux de renforcement et de réhabilitation des infrastructures de base.

- **Le secteur tertiaire**

La VA du secteur tertiaire marchand est en hausse de 3,9%. Les différentes composantes ont évolué comme suit : "**Commerce**" (+3,5%), "**Transports, Entrepôts et Communications**" (+8,9%), "**Banques, Assurances**" (+2,1%) et "**Autres services marchands**" (+1,6%). Sa contribution à la croissance du PIB est de +1,2% en 2015.

La VA des branches non marchandes est en hausse de 2,2% contre 1,9% en 2014.

Le PIB nominal est de 2.417,7 milliards de FCFA en 2015, en augmentation de 9,1% par rapport à 2014. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 3,5% par rapport à 2014. Le PIB nominal par habitant passe de 320.058,1 FCFA en 2014 à 339.486,6 FCFA en 2015.

I.1.2. Evolution de la demande globale

En 2015, la demande est essentiellement portée par la consommation finale privée et l'investissement public. La consommation finale globale à prix courant en 2015 se chiffre à 2.404,3 milliards de FCFA contre 2.111,8 milliards de FCFA en 2014, soit une progression de 13,9%. Elle a représenté 99,4% du PIB contre 95,3% en 2014 impulsée par la consommation privée qui représente 83,5% du PIB. La part de la consommation publique dans le PIB est de 16,0% contre 14,2% en 2014.

La Formation brute de capital fixe (FBCF) totale a enregistré une hausse de 6,8% par rapport à son niveau de 2014 et se chiffre à 617,5 milliards de FCFA. Cette hausse est impulsée par la FBCF publique qui est en progression de 17,3%. La part relative de la FBCF privée est passée de 14,4% en 2014 à 14,0% en 2015, recul qui s'explique par l'achèvement de certains travaux de construction des infrastructures économiques. Le taux d'investissement se situe à 25,9% en 2015 contre 23,1% en 2014, en liaison avec le maintien des efforts du Gouvernement dans le financement des infrastructures.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont enregistré une hausse de 3,5% en passant de 986,3 milliards de FCFA en 2014 à 1.020,7 milliards de FCFA en 2015. Les importations régressent de 17,2% par rapport à 2014 et s'établissent à 1.634,4 milliards de FCFA.

La demande intérieure a ainsi représenté 125,4% du PIB en 2015 contre 118,4% en 2014. Les échanges extérieurs sont marqués par une régression de la propension moyenne à exporter les biens et services et une hausse de la propension moyenne à importer qui passent respectivement de 44,5% et 62,9% en 2014 à 42,2% et 67,6% en 2015.

I.1.3. Prix et inflation

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 100 en 2008 s'établit au quatrième trimestre 2015 à 116,1 contre 116,8 au trimestre précédent, soit une baisse de 0,6%.

L'IHPC s'établit en décembre 2015 à 116,4, en progression de 3,5% par rapport au mois correspondant de l'année 2014.

La moyenne des indices du quatrième trimestre 2015 est en hausse de 1,9% par rapport au quatrième trimestre 2014. Cette progression est essentiellement imputable à la flambée des prix des fonctions « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** », « **Articles d'habillement et chaussures** », « **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** » et « **Restaurants et hôtels** » respectivement pour 7,2%, 1,2%, 0,4% et 1,0%.

Les douze fonctions de l'indice ont évolué comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	+7,2%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+1,6%
• Articles d'habillement et chaussures	:	+1,2%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+0,4%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+1,2%
• Santé	:	-1,2%
• Transports	:	-2,8%
• Communications	:	0,0%
• Loisirs et culture	:	-0,3%
• Enseignement	:	+0,3%
• Restaurants et hôtels	:	+1,0%
• Biens et services divers	:	+0,5%

Les groupes « **Produits alimentaires** » et « **Boissons non alcoolisées** » avec une pondération respectivement de 27,79% et 0,88% ont augmenté de 7,3% et 2,0%. Au niveau du groupe « **Produits alimentaires** », les principaux sous-groupes

ont évolué comme suit : « **Pain et céréales** » (+11,7%), « **viande** » (+1,0%), « **Poissons et fruits de mer** » (+5,7%), « **Huiles et graisses** » (-3,8%), « **Légumes** » (+8,2%), « **Tubercules et plantains** » (+31,9%) et « **Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a** » (+10,0%)

La moyenne de l'IHPC sur l'année 2015 se chiffre à 116,1 contre 114,1 sur 2014, soit une progression de 1,7%. Cette augmentation est essentiellement due à la hausse des prix observée au niveau des fonctions « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** », « **Articles d'habillement et chaussures** », « **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** », « **Restaurants et hôtels** » et « **Biens et services divers** » respectivement pour 5,9%, 1,0%, 1,2%, 0,9% et 1,1%.

Les douze fonctions de l'IHPC ont évolué comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	+5,9%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+0,9%
• Articles d'habillement et chaussures	:	+1,0%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+1,2%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+0,7%
• Santé	:	+1,0%
• Transports	:	-2,7%
• Communications	:	-0,1%
• Loisirs et culture	:	-0,5%
• Enseignement	:	+1,6%
• Restaurants et hôtels	:	+0,9%
• Biens et services divers	:	+1,1%

Les groupes «**Produits alimentaires**» et «**Boissons non alcoolisées**» ont augmenté respectivement de 5,9% et 4,1%. Au niveau du groupe «**Produits alimentaires**», tous les principaux sous-groupes ont connu une augmentation.

Les douze fonctions ont contribué à l'inflation de 1,7% de l'année comme suit :

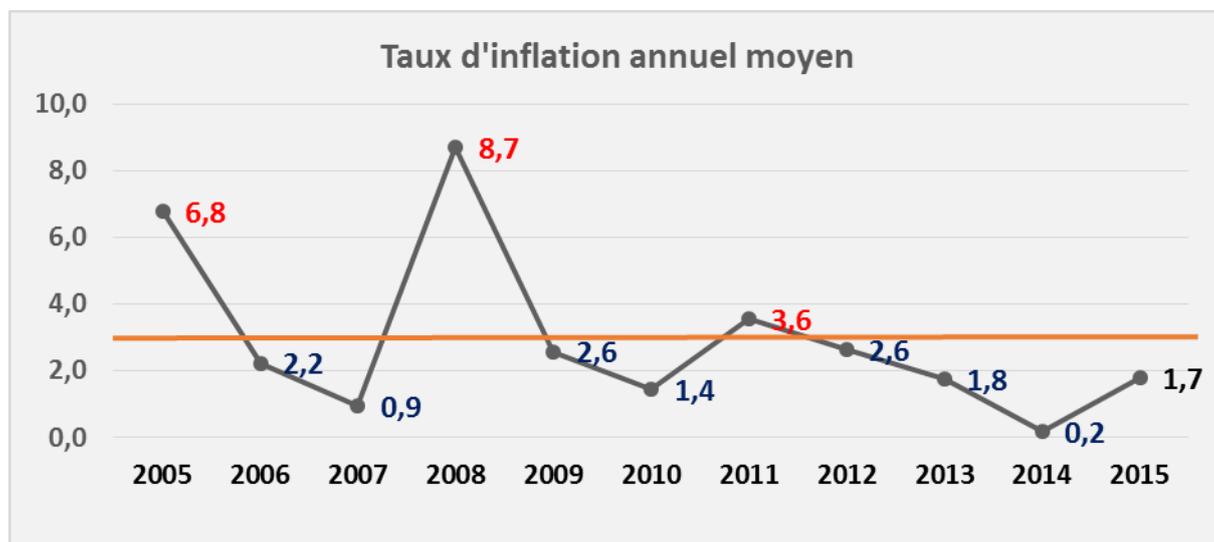
• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	+1,7%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+0,008%
• Articles d'habillement et chaussures	:	+0,1%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+0,1%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+0,03%
• Santé	:	+0,04%
• Transports	:	-0,3%

• Communications	:	-0,004%
• Loisirs et culture	:	-0,01%
• Enseignement	:	+0,03%
• Restaurants et hôtels	:	+0,1%
• Biens et services divers	:	+0,1%
INDICE GLOBAL	:	+1,7%

En termes d'origine, les prix des produits importés, avec une pondération de 30,72% du panier, ont connu une hausse de 0,2% et une baisse de 0,5% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. Quant aux produits locaux, avec une pondération de 69,28% du panier, leurs prix ont diminué de 1,0% par rapport au trimestre précédent et ont augmenté de 3,1% par rapport à la même période de 2014.

Sur l'année 2015, les prix des produits importés ont diminué de 0,5% tandis que ceux des produits locaux ont augmenté de 2,9% par rapport à 2014. La hausse des prix des produits locaux serait en liaison avec la contre-performance de la campagne agricole 2014-2015 qui a entraîné une augmentation des prix des produits alimentaires de 5,9% sur l'année 2015.

Graphique 1 : Taux d'inflation



Source : Direction de l'économie à partir des données de l'INSEED

I.2. Finances publiques et dette publique

I.2.1. Finances publiques

Les opérations financières de l'Etat au titre de l'année 2015 comparées à celles de 2014 présentent les évolutions suivantes :

- une hausse de 14,0% des recettes totales et dons ;

- un accroissement de 24,6% des dépenses totales et prêts nets ;
- une progression de 34,0% des dépenses d'investissement ;
- un solde global base caisse (dons inclus) de -124,1 milliards de FCFA contre -100,2 milliards de FCFA un an plus tôt.

I.2.1.1. Recettes et dons

En 2015, les recettes de l'Etat (dons inclus) ont atteint 628,2 milliards de FCFA et sont en progression de 14,0% par rapport à 2014.

Les recettes totales se chiffrent à 571,0 milliards de FCFA, en hausse de 13,0% par rapport à fin décembre 2014.

Les recettes fiscales s'élèvent à 516,3 milliards de FCFA, en augmentation de 12,7%. Cette progression est impulsée par les "**taxes sur les biens et services**" (+19,6%) et les "**Impôts sur le commerce extérieur**" (+13,0%) qui se chiffrent respectivement à 265,8 milliards de FCFA et 132,5 milliards de FCFA.

Les recouvrements fiscaux du Commissariat des impôts (CI) ont atteint 222,2 milliards de FCFA contre 212,0 milliards de FCFA en 2014 et représentent 105,9% des prévisions annuelles.

Les contributions indirectes recouvrées par le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) à fin décembre 2015 se chiffrent à 294,0 milliards de FCFA, contre 246,2 milliards de FCFA à fin décembre 2014. Ils représentent 108,7% des prévisions annuelles.

Les performances du CI et du CDDI s'expliquent fondamentalement par le renforcement de la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande, la collecte des recettes par les banques, le renforcement de l'analyse de risques, l'informatisation des services et les efforts accrus de sensibilisation.

Au terme de l'année 2015, les recettes non fiscales s'élèvent à 54,7 milliards de FCFA contre 47,2 milliards de FCFA à fin décembre 2014.

En 2015, les dons mobilisés s'élèvent à 57,2 milliards de FCFA contre 45,8 milliards de FCFA en 2014.

I.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses totales de l'Etat enregistrées à la fin de l'année 2015 s'élèvent à 780,6 milliards de FCFA, en progression de 24,6% par rapport à 2014.

Les dépenses courantes s'établissent à 501,5 milliards de FCFA, en hausse de 19,8% par rapport à fin décembre 2014. Cette évolution s'explique par la progression de 19,7% des "**salaires et traitements**", et de 27,9% des "**autres dépenses courantes**" qui s'établissent respectivement à 171,7 milliards de FCFA et 250,0 milliards de FCFA. Les intérêts dus au titre de la dette publique se chiffrent à 45,4 milliards de FCFA contre 28,3 milliards de FCFA en 2014.

Les dépenses d'investissement en 2015 s'établissent à 277,7 milliards de FCFA, en augmentation de 34,0% par rapport à 2014. Cet accroissement est porté aussi bien par les dépenses en capital sur financement interne et externe.

I.2.1.3. Soldes et financement

Le "**solde global base caisse**" (dons inclus) s'établit, en 2015, à -124,1 milliards de FCFA contre -100,2 milliards de FCFA à fin décembre 2014.

Le financement intérieur et le financement extérieur sont évalués respectivement à 47,2 milliards de FCFA et 76,9 milliards de FCFA contre respectivement 59,0 milliards de FCFA et 49,4 milliards de FCFA un an plus tôt.

I.2.2. Dette publique

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 1.166,9 milliards de FCFA à fin décembre 2014 à 1.384,9 milliards de FCFA à fin décembre 2015 enregistrant une hausse de 18,7%.

I.2.2.1. Dette extérieure

Au terme du quatrième trimestre 2015, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 604,2 milliards de FCFA représentant 43,6% du portefeuille de la dette totale. L'encours de la dette extérieure totale a progressé de 133,7 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2014, soit une augmentation de 28,4%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des paiements, des tirages et des fluctuations des principales devises de libellé des prêts.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 293,5 milliards de FCFA à fin décembre 2015 contre 243,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2014, soit une progression de 20,7%. Cette augmentation s'explique notamment par les tirages effectués sur les emprunts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de l'International Development Association (IDA), de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), du Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEC FUND) et de la Banque Islamique de Développement (BID).

Il n'y a eu ni arriéré de paiements du principal, ni arriéré de paiements des intérêts au cours du quatrième trimestre 2015 tout comme au quatrième trimestre 2014.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2015 se chiffrent respectivement à 12,1 milliards de FCFA et 8,6 milliards de FCFA contre respectivement 10,8 milliards de FCFA et 5,8 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2014.

Les engagements et les tirages s'élèvent respectivement à 35,7 milliards de FCFA et 42,9 milliards de FCFA au cours de la période contre respectivement 110,1 milliards de FCFA et 38,1 milliards de FCFA à la même période de 2014.

L'encours de la dette bilatérale a augmenté de 58,5% par rapport à fin décembre 2014 pour se chiffrer à 42,3 milliards de FCFA, soit une hausse de 15,5 milliards de FCFA. Cette augmentation s'explique notamment par les tirages effectués sur les emprunts du FONDS KOWEITIEEN et de la Belgique et la prise en compte des tirages sur le prêt de la République du Congo.

Il n'y a eu ni arriéré de paiements du principal, ni arriéré de paiements des intérêts au cours de la période tout comme un an plus tôt.

Au cours de la période sous revue, il n'y a eu ni rééchelonnement, ni annulation de dettes tout comme au quatrième trimestre 2014. Les engagements et les tirages se sont chiffrés respectivement à 0,0 FCFA et 10,6 milliards de FCFA contre respectivement 14,5 milliards de FCFA et 0,2 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2014. Les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2015 se chiffrent respectivement à 3,8 milliards de FCFA et 0,6 milliard de FCFA contre respectivement 4,2 milliards de FCFA et 0,7 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2014.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris est de 7,7 milliards de FCFA contre 3,9 milliards de FCFA à fin décembre 2014, en hausse de 95,2%. Cette hausse résulte essentiellement des tirages effectués sur le prêt de la Belgique.

Le montant total des arriérés de paiements à fin décembre 2015 est nul tout comme un an plus tôt.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres est de 268,4 milliards de FCFA contre 200,7 milliards de FCFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 33,7%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des fluctuations des prêts libellés en devises et des décaissements effectués par EXIMBANK Chine et EXIMBANK Inde dans le cadre de la construction des infrastructures routières, électriques et aéroportuaires d'une part, et des remboursements en principal de la créance de Gaz de France et Suez (GDF-SUEZ) et FNB BANK UK d'autre part.

I.2.2.2. Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure, à fin décembre 2015, s'élève à 780,8 milliards de FCFA contre 696,4 milliards de FCFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 12,1% due à l'effet combiné des remboursements des arriérés de la dette commerciale et du passif de l'Etat relatif au Fonds d'Entretien Routier (FER), du paiement des allocations DTS et du remboursement et émission des emprunts obligataires et des bons du Trésor.

Les montants acquittés au titre du principal et des intérêts se chiffrent respectivement à 65,4 milliards de FCFA et 31,2 milliards de FCFA au cours de la période sous revue.

L'encours de la dette intérieure à fin décembre 2015 comparé à la situation de fin décembre 2014 se présente comme suit :

- Dette commerciale : 21,7 milliards de FCFA contre 21,9 milliards de FCFA ;
- Dette financière : 91,5 milliards de FCFA tout comme en 2014 ;
- Dette sociale : 62,2 milliards de FCFA, inchangée ;
- Engagements et risques : 22,8 milliards de FCFA, inchangés ;
- Passif de l'Etat (liquidation des entreprises d'Etat) : 49,2 milliards de FCFA contre 50,7 milliards de FCFA ;

- Dette conventionnelle (emprunts obligataires, allocations DTS et titrisation créances douteuses des banques) : 533,4 milliards de FCFA contre 447,3 milliards de FCFA.

I.3. Secteur monétaire

A fin décembre 2015, l'évolution de la situation monétaire comparée à celle de fin décembre 2014 fait ressortir une amélioration de 115,0 milliards de FCFA de la position extérieure nette et un renforcement de 107,4 milliards de FCFA du crédit intérieur. En contrepartie, la masse monétaire a progressé de 221,6 milliards de FCFA.

I.3.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions monétaires, à fin décembre 2015, sont ressortis à 353,9 milliards de FCFA contre 238,9 milliards de FCFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 48,1%. Cette progression est attribuable au renforcement de la position extérieure nette de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) de 119,3 milliards de FCFA, atténué par le repli de 4,3 milliards de FCFA de celle des banques de dépôt.

L'expansion des AEN de la Banque centrale est imputable à l'accroissement de 68,7 milliards de FCFA des avoirs extérieurs bruts, principalement la position créditrice en disponibilité extérieure (+75,3 milliards de FCFA), renforcé par le recul de 50,6 milliards de FCFA des engagements extérieurs, notamment la régression des dépôts des institutions sous-régionales et internationales dans les livres de l'Institut d'émission.

I.3.2. Crédit intérieur

A fin décembre 2015, l'encours du crédit intérieur est estimé à 994,4 milliards de FCFA, en hausse de 12,1% par rapport à fin décembre 2014. Cette hausse est induite par la progression de 123,4 milliards de FCFA des concours au secteur privé et l'amélioration de la Position nette du gouvernement (PNG) de 16,0 milliards de FCFA.

I.3.2.1. Position nette du gouvernement

Par rapport à fin décembre 2014, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est améliorée de 16,0 milliards (-12,8%) à fin décembre 2015, sous l'effet conjugué principalement de :

- la baisse de 17,5 milliards des concours des banques à l'Etat, en rapport avec les remboursements de titres publics (bons et obligations du Trésor), émis les années précédentes, ainsi que des autres concours à l'Etat ;
- la diminution de 14,2 milliards des concours de la BCEAO à l'Etat, en relation avec les amortissements de 8,3 milliards et 5,9 milliards respectivement au titre des concours du FMI et ceux adossés aux allocations de DTS ;
- la hausse de 16,1 milliards des dépôts publics dans les banques, en rapport avec l'accroissement des dépôts des structures publiques et parapubliques ;

- la régression de 29,7 milliards des dépôts de l'Etat à la BCEAO, en liaison avec les divers remboursements et amortissements de dettes vis-à-vis des banques et du FMI.

I.3.2.2. Crédits à l'économie

Comparés à leur niveau de fin décembre 2014, les crédits à l'économie ont progressé de 16,2% et se chiffrent à 886,0 milliards de FCFA à fin décembre 2015. Cette hausse est induite par l'augmentation des crédits à court terme et des crédits à long et moyen termes respectivement de 7,0% et 25,8% pour se fixer respectivement à 417,9 milliards de FCFA et 468,1 milliards de FCFA.

Les crédits ordinaires se sont consolidés de 123,3 milliards de FCFA, en passant de 762,5 milliards de FCFA à fin décembre 2014 à 885,9 milliards de FCFA un an plus tard. Cette hausse a bénéficié principalement aux entreprises intervenant dans les branches d'activités « bâtiments et travaux publics » (+52,5%), « services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » (+28,2%), « industries manufacturières » (+20,8%) et « commerce de gros et de détail, restaurants, hôtels » (+8,9%).

Les crédits de campagne se chiffrent à 0,1 milliard de FCFA contre 0,05 milliard de FCFA à fin décembre 2014.

I.3.3. Masse monétaire

Comparativement à fin décembre 2014, la masse monétaire a enregistré une expansion de 20,2% et s'établit à 1.319,0 milliards de FCFA au terme de l'année 2015. Cette hausse se traduit principalement par l'accroissement des dépôts en banques et de la circulation fiduciaire.

En effet, les dépôts en banques ont progressé de 13,4% et s'élèvent à 1.062,2 milliards de FCFA. Cet accroissement provient des dépôts des particuliers et entreprises privées et des dépôts des organismes publics qui ont augmenté respectivement de 108,5 milliards de FCFA et 17,2 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2014.

La circulation fiduciaire (billets et pièces hors banques) est en hausse de 64,3% et s'établit à 240,5 milliards de FCFA.

Sur la période sous revue, les dépôts en CCP se sont accrus de 11,9% en passant de 14,6 milliards de FCFA à fin décembre 2014 à 16,4 milliards de FCFA un an plus tard.

I.4. Secteur extérieur

I.4.1. Commerce spécial

Au cours de l'année 2015, les échanges commerciaux du Togo sont caractérisés par une progression des exportations et des importations par rapport à 2014. Le déficit commercial s'est aggravé de 149,3 milliards de FCFA.

I.4.1.1. Exportations

Au terme de l'année 2015, les exportations f.o.b. ont atteint 397,3 milliards de FCFA contre 396,2 milliards de FCFA un an auparavant, soit une hausse de 0,3%. Le poids des exportations se chiffre à 2.207.429,8 tonnes contre 3.042.182,1 tonnes un an plus tôt.

Les « phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels et craies, non moulus » sont le premier produit d'exportation du Togo avec une valeur de 59,2 milliards de FCFA, soit une part relative de 14,9% pour une quantité de 939.023,0 tonnes contre respectivement 65,2 milliards de FCFA, 16,5% et 1.404.235,0 tonnes en 2014.

Le « coton, non cardé ni peigné : égrené » est le deuxième produit d'exportation du Togo avec 35,1 milliards de FCFA, soit 8,8% de la valeur totale des exportations pour une quantité de 43.882,8 tonnes contre respectivement 28,5 milliards de FCFA, 7,2% et 32.580,6 tonnes au cours de l'année 2014.

Les « autres produits de beauté, de maquillage, solaires ou pour la peau » constituent le troisième produit d'exportation avec 25,6 milliards de FCFA pour une quantité de 12.462,3 tonnes, soit une part relative de 6,4% contre respectivement 19,3 milliards de FCFA, 10.823,0 tonnes et 4,9% un an plus tôt.

Au titre de l'année 2015, le Burkina Faso est le premier client du Togo avec 64,2 milliards de FCFA, soit une part relative de 16,2% pour une quantité de 424.743,4 tonnes contre respectivement 40,2 milliards de FCFA, 10,1% et 107.535,1 tonnes en 2014.

Les exportations à destination de ce pays portent essentiellement sur les « ciments non pulvérisés dits 'clinkers', même colorés », les « sacs, sachets, pochettes, cornets en autres matières plastiques », les « sacs, sachets, pochettes, cornets en polyéthylène » et les « autres huiles de palme...: autres » pour des valeurs respectives de 11,2 milliards de FCFA, 5,5 milliards de FCFA, 4,6 milliards de FCFA et 3,9 milliards de FCFA.

Le Bénin est le deuxième client du Togo avec 59,1 milliards de FCFA pour une quantité de 344.336,1 tonnes, soit une part relative en valeur de 14,9% contre respectivement 44,7 milliards de FCFA, 110.934,6 tonnes et 11,3% un an plus tôt.

Les exportations vers le Bénin portent notamment sur les « ciments non pulvérisés dits 'clinkers', même colorés », les « sacs, sachets, pochettes, cornets en polyéthylène », les « autres produits de beauté, de maquillage, solaires ou pour la peau » et le « saccharose chimiquement pur, à l'état solide : autres » pour des valeurs respectives de 10,2 milliards de FCFA, 9,3 milliards de FCFA, 4,8 milliards de FCFA et 3,3 milliards de FCFA.

L'Inde est le troisième client du Togo avec 38,7 milliards de FCFA, soit une part relative de 9,7% pour une quantité de 573.633,2 tonnes contre respectivement 53,4 milliards de FCFA, 13,5% et 1.116.815,5 tonnes.

L'Inde a importé essentiellement du Togo, des produits comme les « phosphates de calcium ou aluminocalciques naturels et craies, non moulus » et le « coton, non cardé ni peigné : égrené » pour respectivement 35,5 milliards de FCFA et 2,7 milliards de FCFA.

Au titre de l'année 2015, les exportations à destination de la Zone Euro ont concerné douze pays et se chiffrent à 20,4 milliards de FCFA, soit une baisse de 36,7% par rapport à 2014. Ces exportations représentent 5,1% de la valeur totale des exportations contre 8,1% en 2014.

En 2015, le Togo a exporté pour une valeur totale de 242,0 milliards de FCFA vers les Etats membres de la CEDEAO, soit 60,9% de la valeur totale des exportations pour une quantité de 1.008.236,4 tonnes, contre respectivement 223,0 milliards de FCFA, 56,3% et 1.180.081,0 tonnes un an auparavant.

I.4.1.2. Importations

Les importations c.a.f. du Togo en 2015 ont progressé de 17,2% en valeur par rapport à 2014 et se chiffrent à 1.026,0 milliards de FCFA contre 875,5 milliards de FCFA un an plus tôt. Le poids des importations togolaises est de 2.870.987,4 tonnes en 2015 contre 3.352.663,4 tonnes au terme des douze mois de 2014.

Les « autres médicaments en doses (produits des N 30.02, 30.05, 30.06 exclus) » sont le premier produit d'importation avec 49,7 milliards de FCFA contre 32,4 milliards de FCFA à la fin de l'année 2014.

Les « huiles lourdes à l'exclusion des huiles lubrifiantes : gas-oil » sont le deuxième produit d'importation du Togo avec 42,7 milliards de FCFA pour 119.214,3 tonnes contre respectivement 56,4 milliards de FCFA et 120.241,2 tonnes au cours des quatre trimestres de 2014.

Le « super carburant » est le troisième produit d'importation avec 36,3 milliards de FCFA, soit une part relative de 3,5% contre respectivement 44,8 milliards de FCFA et 5,1% à fin 2014.

La Chine est le premier fournisseur du Togo avec 205,8 milliards de FCFA pour une part relative de 20,1% de la valeur totale des importations contre respectivement 154,7 milliards de FCFA et 17,7% en 2014.

Les importations en provenance de la Chine portent essentiellement sur les « autres tissus de coton couleur, 85%, 200 g/m² ou – », le « fil machine en fer ou en aciers non alliés circulaire de diamètre < 14 mm » et les « motocycles de + 50 cm³ à 250 cm³ importées pour l'industrie du montage » pour des valeurs respectives de 15,1 milliards de FCFA, 11,2 milliards de FCFA et 13,1 milliards de FCFA.

La Chine est suivie de la France avec 95,9 milliards de FCFA pour une part relative de 9,3% contre respectivement 82,4 milliards de FCFA et 9,4%.

En 2015, le Togo a importé essentiellement de la France des « autres médicaments en doses (produits des N 30.02, 30.05, 30.06 exclus) », des « autres froments (blé) et méteil » et du « super carburant » pour respectivement 21,8 milliards de FCFA, 6,9 milliards de FCFA et 7,1 milliards de FCFA.

L'Afrique du Sud est le troisième fournisseur du Togo avec 50,4 milliards de FCFA et 310.317,6 tonnes pour une part relative de 4,9% contre respectivement 15,2 milliards de FCFA, 114.236,9 tonnes et 1,7% en 2014.

Les importations en provenance de ce pays ont porté notamment sur des « autres houilles, même pulvérisées, mais non agglomérées », des « combustibles solides agglomérés obtenus à partir de la houille » et des « autres conducteurs électriques pour tension excédant 1000 volts » pour respectivement 8,0 milliards de FCFA, 6,8 milliards de FCFA et 3,2 milliards de FCFA.

En 2015, le Togo a importé de la Zone Euro 309,9 milliards de FCFA de marchandises pour une quantité de 883.843,4 tonnes, soit 30,2% de la valeur totale des importations contre respectivement 321,8 milliards de FCFA, 1.151.991,7 tonnes et 36,8% en 2014. La France, l'Espagne et la Belgique sont les trois premiers clients du Togo en 2015.

Au niveau de la CEDEAO, les importations ont augmenté de 14,6% pour atteindre 90,3 milliards de FCFA au terme de l'année 2015. Ces importations représentent 8,8% de la valeur totale des importations contre 9,0% en 2014.

Le Ghana est le premier fournisseur du Togo dans la Communauté pour une valeur de 34,5 milliards de FCFA, soit 38,2% de la valeur des importations en provenance de la CEDEAO contre respectivement 31,5 milliards de FCFA et 40,0% en 2014.

I.4.1.3. Balance commerciale

Au terme de l'année 2015, le déficit commercial a atteint 628,7 milliards de FCFA contre 479,4 milliards de FCFA en 2014, soit une détérioration de 149,3 milliards de FCFA. Les importations ont augmenté plus vite que les exportations qui restent encore insuffisamment diversifiées.

La balance excédentaire avec les Etats membres de la CEDEAO est passée de 144,2 milliards de FCFA en 2014 à 151,7 milliards de FCFA en 2015.

I.4.2. Balance des paiements

I.4.2.1. Estimations de la balance des paiements 2015

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2015, un solde excédentaire de 115,0 milliards résultant d'un déficit courant de 150,5 milliards, d'un excédent du compte de capital de 154,2 milliards et d'un passif net du compte financier de 111,3 milliards.

Solde des transactions courantes et de capital

Les transactions courantes et en capital ressortiraient excédentaires de 3,7 milliards en 2015, après un déficit de 68,8 milliards un an plus tôt.

➤ Compte des transactions courantes

Le déficit courant s'améliorerait de 75,8 milliards par rapport à l'année 2014, en raison notamment de la réduction du déficit de la balance des biens, cumulée à l'amélioration des soldes des services ainsi que des revenus primaires et secondaires.

L'amélioration de 62,5 milliards du solde déficitaire des biens serait consécutive à la hausse des exportations de 56,3 milliards et au repli de 6,2 milliards des importations.

La progression des exportations serait liée notamment à l'augmentation des transactions sur les produits des industries extractives, surtout dans le domaine du phosphate. Les ventes extérieures de phosphate se sont inscrites en hausse en 2015, à la faveur d'un accroissement de 33,8% du prix moyen de cession, dans un contexte de repli de 20,6% de la quantité exportée, malgré la hausse de 3,7% de la quantité produite. S'agissant du clinker et du ciment, leurs exportations ont respectivement baissé de 37,9% et 59,3%, en relation avec l'orientation défavorable des quantités exportées et produites, suite à de fréquentes grèves du personnel, entraînant, au cours des mois de novembre et décembre 2015, l'arrêt provisoire des activités dans certaines usines de production de clinker et de ciment.

Sur la période, les exportations de café, cacao et coton ont respectivement progressé de 51,8%, 0,7% et 30,7%, du fait principalement de la disponibilité des stocks constitués en 2014.

La diminution des importations de biens serait due principalement à :

- la baisse de la facture pétrolière, à la faveur du repli du cours du baril ;
- la régression des achats de biens d'équipement liée notamment à l'achèvement des travaux de modernisation des équipements portuaires et aéroportuaires.

L'excédent de la balance des services se renforcerait de 1,4 milliard, suite notamment à la hausse de l'offre des services, en particulier le transport et les activités portuaires.

Le solde des revenus primaires augmenterait de 0,7 milliard en s'établissant à 23,5 milliards en 2015 contre 22,8 milliards en 2014, en liaison principalement la hausse des flux nets de la rémunération des salariés.

Le solde excédentaire des revenus secondaires s'établirait à 169,4 milliards en 2015, en progression de 11,2 milliards par rapport au niveau de 2014, suite à l'amélioration du solde des transferts de fonds des travailleurs migrants conjuguée à la hausse des dons courants mobilisés par l'administration publique.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -8,3% contre -12,2% en 2014.

➤ **Compte de capital**

Le solde du compte de capital se situerait à 154,2 milliards, en baisse de 3,3 milliards, suite à la diminution de la mobilisation des dons et des ressources par les administrations publiques.

Compte financier

Le solde du compte financier serait de -111,3 milliards en 2015, contre 9,8 milliards en 2014, soit un endettement net de 121,1 milliards. Cette évolution résulterait principalement des entrées nettes de 64,3 milliards et de 61,7 milliards respectivement des investissements directs et des investissements de portefeuille.

I.4.2.2. Prévisions de la balance des paiements 2016

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2016, un solde excédentaire de 40,0 milliards résultant d'un déficit courant de 140,5 milliards, d'un excédent du solde du compte de capital de 157,9 milliards et d'un passif net du compte financier de 22,6 milliards.

Le solde courant s'améliorerait de 10,0 milliards par rapport à 2015, en raison de l'amélioration des soldes de la balance des biens, des services ainsi que des revenus primaires et secondaires.

L'amélioration de 2,9 milliards du solde déficitaire des biens serait consécutive à la hausse de 61,3 milliards des exportations, atténuée par la progression de 58,4 milliards des importations.

La progression des exportations de biens serait favorisée par la hausse des exportations de coton, de clinker, de ciments et d'or non monétaire.

La hausse des importations de biens serait dû principalement à :

- la poursuite à la hausse de la demande intérieure des biens de consommation courante ;
- l'augmentation des importations de biens intermédiaires, en liaison avec la progression de la production des industries manufacturières.

L'excédent de la balance des services s'améliorerait de 0,4 milliard, suite notamment à la progression de l'offre de services de transport et d'activités portuaires.

Le solde des revenus primaires se situerait à 24,3 milliards, contre 23,5 milliards une année plus tôt, soit un accroissement de 0,7 milliard. Cette évolution serait consécutive principalement à une progression des flux nets de la rémunération des salariés.

Le solde excédentaire des transferts courants s'établirait à 175,3 milliards en 2016, en progression de 6,0 milliards par rapport au niveau de 2015. Cette évolution serait favorisée notamment par l'amélioration du solde des transferts de fonds des travailleurs migrants conjuguée à la hausse des dons courants mobilisés par l'administration publique.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -7,4% en 2016 contre -8,3% en 2015.

Le solde du compte de capital s'établirait à 157,9 milliards en 2016 en hausse de 3,7 milliards, suite à un accroissement de la mobilisation des dons et des ressources de l'administration publique et des autres secteurs.

Le solde du compte financier serait de -22,6 milliards en 2016 contre -111,3 milliards en 2015, soit un désendettement net de 88,7 milliards. Cette évolution résulterait des sorties nettes respectives de 41,9 milliards, 30,4 milliards et de 16,4 milliards respectives des flux nets des autres investissements, des investissements directs et des investissements de portefeuille.

Balance des paiements (en milliards de FCFA)

LIBELLES	2014	2015	2016
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	-226,4	-150,5	-140,5
BALANCE DES BIENS	-438,4	-375,9	-373,0
Exportations de biens (fob)	655,5	711,8	773,1
Importations de biens (fob)	-1 093,9	-1 087,7	-1 146,1
BALANCE DES SERVICES	31,1	32,5	32,9
REVENU PRIMAIRE	22,8	23,5	24,3
REVENU SECONDAIRE	158,2	169,4	175,3
COMPTE DE CAPITAL	157,5	154,2	157,9
SOLDE DES TRANSACTIONS COURANTES ET DE CAPITAL	-68,8	3,7	17,4
COMPTE FINANCIER	9,8	-111,3	-22,6
SOLDE GLOBAL	-76,5	115,0	40,0

Source : BCEAO

II. PERFORMANCE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

Au titre de la surveillance multilatérale, la situation de la convergence à fin décembre 2015 se présente comme suit :

	Normes CEDEAO	2014	2015
CRITERES DE 1^{er} RANG			
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement)/PIB nominal	$\leq 4\%$	-3,4	-6,3
Taux d'inflation en moyenne annuelle	$\leq 5\%$	0,2	1,7
Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale/ Recettes fiscales de l'année précédente	$\leq 10\%$	0,0	0,0
Réserves brutes en mois d'importations	≥ 6	6,0	7,5

	Normes CEDEAO	2014	2015
CRITERES DE 2nd RANG			
Non accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs au titre de la gestion courante	0,0	0,0	62,1
Ratio des recettes fiscales / PIB nominal	$\geq 20\%$	20,7	21,4
Ratio de la masse salariale / recettes fiscales	$\leq 35\%$	31,3	33,2
Ratio des investissements publics financés sur ressources internes / recettes fiscales	$\geq 20\%$	22,7	27,0
Taux d'intérêt réel	$> 0\%$	3,3	1,7
Ratio dette publique/PIB nominal (%)	$\leq 70\%$	52,6	57,3

Source : Direction de l'économie

Au total, le Togo a respecté trois critères de premier rang et tous les critères de deuxième rang en 2015 à l'exception de celui relatif non accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs au titre de la gestion courante.

Le critère du solde budgétaire donc compris rapporté au PIB n'a pas été respecté et est de -6,3% en 2015 contre -3,4% en 2014. Cette détérioration du solde s'explique par la hausse plus que proportionnelle des dépenses totales et prêts nets (+25,6%) par rapport à la hausse des recettes totales (+12,8%). Le ratio « dépenses totales et prêts nets rapportées au PIB » passe de 28,3 en 2014 à 35,2% en 2015 alors que celui des recettes totales rapportées au PIB est de 25,9% en 2015 contre 24,9% en 2014. Cette contre-performance résulte du fait que le pays s'est lancé ces dernières années dans le financement des grands travaux de développement.

III. HARMONISATION DES POLITIQUES ET ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

III.1. Protocoles et Conventions de la CEDEAO non encore ratifiés par le Togo

A la troisième réunion annuelle de concertation et de sensibilisation des Etats membres sur la mise en œuvre effective des conventions, protocoles et actes additionnels de la CEDEAO organisée du 22 au 26 juillet 2012 à Accra, il a été relevé qu'il reste au Togo onze (11) textes à ratifier sur les cinquante-quatre (54) adoptés par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement. Il s'agit de :

- 1- Protocole A/P1/12/ portant amendements des Articles 12 et 13 du Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion et de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité ;
- 2- Protocole A/P.1/01/03 relatif à la Définition de la Notion de Produits Originaires des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- 3- Protocole A/P.2/01/03 relatif à l'Application des Procédures de Compensation des pertes de recettes Subies par les Etats membres de la CEDEAO du fait de la Libéralisation des Echanges ;
- 4- Accord sur la Coopération en matière criminelle entre la Police des Etats membres de la CEDEAO du 19 décembre 2003 ;
- 5- Protocole additionnel A/SP.1/01/05 portant amendement du Préambule des articles 1^{er}, 2, 9, 22 et 30 du Protocole A/P1/7/91 relatif à la Cour de Justice de la Communauté, ainsi que de l'article 4 paragraphe 1 de la version anglaise dudit Protocole, signé à Accra le 19 janvier 2005 ;
- 6- Protocole A/P.1/01/06 relatif à la création de l'Office de renseignements et d'investigations en matière criminelle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- 7- Protocole Additionnel AS/P.1/01/06 portant amendement des articles VI-C, VI-L, IX-8, X1-2, et XII du Protocole A/P2/7/87 relatif à la création de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ;
- 8- Protocole Additionnel A/SP.1/06/06 portant amendement du Traité Révisé de la CEDEAO ;

- 9- Protocole Additionnel A/SP.2/06/06 portant amendement de l'article 3 paragraphes 1, 2 et 4, de l'article 4 paragraphes 1, 3 et 7 et de l'article 7 paragraphe 3 du Protocole relatif à la Cour de Justice de la Communauté ;
- 10-Protocole Additionnel A/SP.3/06/06 portant amendement du Protocole A/P2/8/94 relatif au Parlement de la Communauté ;
- 11-Convention Générale A/C.1/01/03 sur la Reconnaissance et l'Equivalence des Diplômes Universitaires, grades, Certificats et autres Qualifications des Etats membres de la CEDEAO.

III.2. Libre circulation des personnes et des biens, droit de résidence et d'exercice des professions libérales

L'objectif cardinal de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est la création d'un marché commun puis le développement équilibré des Etats membres.

Ainsi, la levée des entraves à la liberté de circulation des personnes, des biens et services, au droit de résidence ainsi que d'établissement en est la condition essentielle.

Pour y parvenir le **Protocole A/P1/5/79 du 29 mai 1979 sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement, zone CEDEAO consacre à ses articles 3 et 5 les conditions d'exercice de cette liberté**. Aux termes de ces articles, il est reconnu aux ressortissants des Etats membres une large liberté de circulation, de résidence et d'établissement.

Pour mener à bien ses desseins et faciliter les déplacements des populations au sein de la sous-région ouest africaine, notre pays a réduit considérablement le nombre de barrages routiers, où sont opérés des prélèvements illicites, en application de la Directive n°08/2005/CM/UEMOA relative à la réduction des contrôles aux seuls postes frontaliers.

C'est ainsi que l'Observatoire des pratiques anormales, chargé de rendre compte des entraves à la libre circulation aussi bien des personnes que des biens sur les axes routiers inter-Etats par rapport au nombre de contrôle, de perceptions illicites et du temps de contrôle, **a félicité les autorités togolaises et les a encouragé à maintenir ses efforts, afin de rendre effective la libre circulation des personnes et des biens tant souhaitée par les pères fondateurs de la Communauté**.

En outre, une Unité pilote de suivi de la libre circulation des personnes et de réception de plaintes aux frontières d'Aflao et de Sanvee Condji a été créée le 25 septembre 2006 pour réduire les tracasseries et promouvoir la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO. Cette Unité a eu à organiser des conférences de presse en 2007, des émissions radiotélévisées et des caravanes de sensibilisation sur le corridor Aflao-Sanvee Condji en 2008.

Des visites inopinées ont été organisées, afin de constater les différentes sortes de tracasseries dont sont victimes les usagers des frontières et les informer

de l'existence des textes communautaires en matière de la libre circulation des personnes et des biens.

Pour permettre aux citoyens de disposer des documents de voyage communautaire, la Direction générale de la documentation nationale (DGDN) du Ministère de la sécurité et de la protection civile a mis en circulation le carnet de voyage et le passeport CEDEAO.

La Cellule CEDEAO-UEMOA du Ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement, à travers son programme d'activités, a organisé, en 2009, à l'occasion du trentième (30^{ième}) anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole relatif à la libre circulation des personnes et des biens un séminaire de dissémination dudit protocole à l'intention des commerçants, des transporteurs, des syndicats, des agents de l'administration publique, de la sécurité, des députés de l'Assemblée nationale et de la chefferie traditionnelle.

Elle a, par ailleurs, construit des gares routières frontalières, en 2010, dans chacune des cinq (05) Régions du Togo dans les localités de Noépé, de Badou, de Kaboli, de Kémériida et de Cinkansé, afin de servir de cadre d'échanges entre les voyageurs sur les idéaux de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Le Groupe de réflexion femmes démocratie, droit et développement (GF2D), une Organisation Non Gouvernementale (ONG) en collaboration avec la Cellule CEDEAO-UEMOA a organisé un séminaire de dissémination d'un guide de vulgarisation du Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO.

Ce Groupe a également organisé des audiences foraines d'établissement de carte d'identité nationale à des femmes commerçantes en vue de leur permettre de disposer d'un document de voyage, grâce au fonds CEDEAO/Espagne sur la migration et le Développement.

Enfin, les instances de la communauté, pour faire de l'Union un espace de liberté, de sécurité et de justice sans contrôle abusif des citoyens aux frontières intérieures, quelle que soit leur nationalité, ont décidé la construction de dix-neuf (19) Postes de Contrôle Juxtaposés pour remplacer les infrastructures administratives existantes inadaptées aux besoins des contrôles frontaliers modernes, en ce qui concerne notamment les personnes et les biens.

Ces postes, une fois construits, permettront d'harmoniser et de simplifier les procédures de contrôle, de les accélérer et de réaliser des gains de temps ainsi que de réduire la fraude et les taxes illicites.

Le Togo a bénéficié de deux (02) postes dont l'un est construit à Noépé frontière Togo-Ghana et l'autre est prévu à Sanvee Condji frontière Togo-Bénin.

III.3. Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO

Dans le cadre du Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO, le Comité National d'Agrément (CNA) mis en place à cet effet a agréé de juillet 2013 à mars 2014 trente-huit (38) nouveaux produits pour six (06) entreprises dont cinq nouvellement agréées.

De 1990, année de lancement de ce programme, à fin mars 2013, quarante (40) entreprises ont été agréées au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO. Les produits agréés sont au nombre de 159.

Les exportations en valeurs des produits agréés ont été en :

- **2009** : 50,3 milliards de FCFA ;
- **2010** : 54,9 milliards de FCFA ;
- **2011** : 58,7 milliards de FCFA ;
- **2012** : 69,9 milliards de FCFA ;
- **2013** : 74,7 milliards de FCFA ;
- **2014** : 53,1 milliards de FCFA ;
- **2015** : 68,5 milliards de FCFA.

III.4. Activités du Comité National de Coordination (CNC)

Les activités du CNC sont constituées essentiellement de réunions du Groupe technique et des membres statutaires. Ces réunions ont lieu sur une base trimestrielle et exceptionnellement pour examiner et adopter les résultats des travaux notamment en ce qui concerne l'élaboration et la validation des rapports périodiques et les programmes pluriannuels de convergence et de stabilité macroéconomique. En 2015, le comité a pu organiser trois (3) réunions pour examiner et adopter les rapports du quatrième 4^{ème} trimestre 2014, du 1^{er} trimestre 2015 et du 1^{er} semestre 2015.

La mise à jour de la base de données ECOMAC à fin décembre 2015 est en cours.

IV. PERSPECTIVES 2016

En 2016, l'activité économique évoluerait dans un environnement national marqué par la poursuite de l'exécution des projets du PNIASA et la poursuite des efforts de reconstruction, notamment des infrastructures routières entrepris par le Gouvernement. Sous l'hypothèse de bonnes performances attendues au niveau de tous les secteurs de l'économie.

Une reprise est attendue au niveau du secteur primaire qui devrait rattraper la contraction observée en 2015. Le secteur primaire bénéficierait des mesures de soutien du Gouvernement, notamment la mise à disposition à temps des intrants agricoles. Toutefois, le risque d'une mauvaise pluviométrie est toujours présent et pourrait contrarier les prévisions faites pour le secteur primaire dans son ensemble. Ce risque est élevé compte tenu du phénomène el nino qui déstabilise le déroulement normal des saisons.

Dans le secteur secondaire les productions de phosphate, de clinker et de ciment seraient en hausse tout comme l'ensemble des industries manufacturières et des industries extractives. La performance attendue des industries extractives hors phosphate serait essentiellement portée par la production du clinker qui bénéficierait de la mise en service totale de l'usine de la société SCANTOGO. Les bâtiments et travaux publics bénéficieraient de la progression des dépenses d'investissement public ainsi que les industries connexes, notamment les aciéries et les cimenteries.

Avec un taux d'exécution du programme d'investissement public fixé par hypothèse à 70,0%, le niveau de l'investissement public serait de 299,0 milliards de FCFA contre une réalisation de 277,7 milliards de FCFA en 2015, apportant une contribution positive à la croissance.

Le secteur tertiaire resterait bien orienté grâce au dynamisme impulsé aux activités du PAL par la mise en exploitation du troisième quai construit par le Groupe Bolloré et de la darse en construction par Lomé Container Terminal qui est déjà effective sur 700 mètres linéaires sur les 1.050 prévus avec 6 portiques déjà installées, un atout considérable pour les activités de transbordement. L'activité de transport proviendrait également de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma (AIGE) après la mise en service le 26 avril 2016 de la nouvelle aérogare avec les promesses d'arrivée très prochaine de nouvelles compagnies.

Eu égard à ces hypothèses, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 5,4% en 2016 tout comme en 2015.

Du côté de l'offre

La valeur ajoutée (VA) du **secteur primaire** serait en hausse de 8,0% contre une baisse de 1,0% en 2015. Sa contribution à la croissance est de 2,3% contre une contribution -0,3 en 2015. Cette bonne performance est liée à l'augmentation de la production agricole dont la VA s'accroîtrait de 5,3% et de la bonne tenue de l'élevage qui progresserait de 16,5%.

Toutes les cultures seraient en hausse en 2016. Les performances réalisées dans la production vivrière résulteraient de l'effet combiné des bonnes conditions agro-climatiques et des mesures prises par le Gouvernement afin de garantir la

réussite de la campagne agricole notamment l'exécution de plusieurs projets d'appui au développement du secteur primaire à travers le PNIASA.

La VA du **secteur secondaire** enregistrerait une hausse de 5,7% en 2016 et sa contribution à la croissance serait de 1,2%, en liaison notamment avec une contribution à la croissance de +0,5% des "**BTP**" et des industries extractives chacune.

La VA du secteur tertiaire marchand enregistrerait une hausse de 2,6%. Les différentes composantes évolueraient comme suit : "**Commerce**" (+0,6%), "**Transports, entrepôts et communications**" (+4,5%), "**Banques, assurances**" (+5,5%) et "**Autres services marchands**" (+2,7%). Sa contribution à la croissance du PIB serait de +0,8% en 2016. La VA des branches non marchandes serait en hausse de 0,2% tout comme en 2015.

La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2016 se présenterait comme suit :

CONTRIBUTION A LA CROISSANCE (en %)			
	2014	2015	2016
Secteur primaire	4,1	-0,3	2,3
Secteur secondaire	0,2	2,1	1,2
Secteur tertiaire	0,1	1,2	0,8
Prod imp services bancaires	-0,7	-0,8	-0,9
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,2	0,2	0,2
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	2,5	1,7	0,7
Droits et taxes à l'importation hors	-0,5	1,4	1,1
Produit Intérieur Brut (PIB)	5,9	5,4	5,4
Cohérence	0,0	0,0	0,0

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Du côté de la demande

En 2016, la croissance du PIB réel serait de 5,4%. Au niveau de la demande globale en 2016, la croissance serait essentiellement portée par les investissements public et privé.

La consommation finale globale à prix courant en 2016 se chiffrerait à 2.471,1 milliards de FCFA contre 2.404,3 milliards de FCFA en 2015, soit une progression de 2,8%. Elle représenterait 95,0% du PIB contre 99,4% en 2015 impulsée par la consommation privée qui représenterait 80,6% du PIB. La part de la consommation publique dans le PIB serait de 14,6% contre 14,0% en 2015.

La Formation brute de capital fixe (FBCF) totale enregistrerait une hausse de 9,6% par rapport à son niveau de 2015 et se chiffre à 691,3 milliards de FCFA. Cette hausse serait impulsée par la FBCF publique qui augmenterait de 12,0%. La part relative de la FBCF privée passerait de 18,9% en 2015 à 19,5% en 2016. Le taux d'investissement se situerait à 26,4% en 2016 contre 25,9% en 2015, en liaison avec

le maintien des efforts du Gouvernement et du secteur privé dans le financement des infrastructures.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations de biens et services vont enregistrer une baisse de 14,0% et passeraient de 1.020,7 milliards de FCFA en 2015 à 1.097,4 milliards de FCFA en 2016. Les importations progressent de 1,2% par rapport à 2015 et s'établiraient à 1.653,57 milliards de FCFA.

En somme, la demande intérieure représenterait 121,4% du PIB en 2016 contre 125,4% en 2015. Les échanges extérieurs seraient marqués par une stabilité de la propension moyenne à exporter les biens en 2016 par rapport à 2015. En ce qui concerne la propension moyenne à importer, elle passerait de 67,6% en 2015 à 63,5% en 2016, soit une baisse de 6,0%.

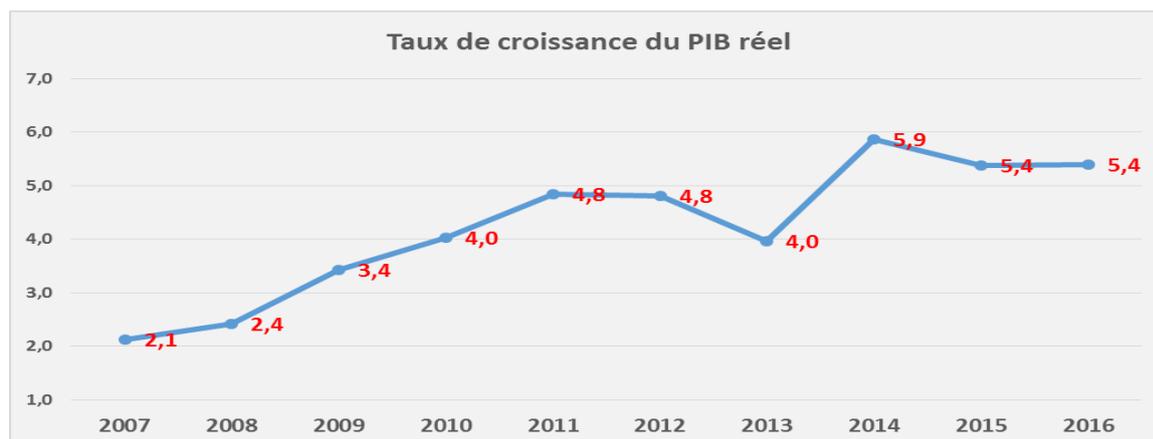
La contribution des emplois à la croissance de 5,4% du PIB en 2016 se présenterait comme suit :

Contributions des emplois du PIB à la croissance			
en %	2014	2015	2016
PIB aux prix du marché	5,9	5,4	5,4
Exportations de b. et s. nettes	-0,4	-11,6	6,5
Consommation finale	3,2	10,7	-7,1
Privée	4,0	8,2	-5,3
Publique	-0,7	2,5	-1,8
Formation brute de capital fixe	2,6	6,1	3,8
Privé	0,1	1,1	2,1
Publique	2,5	5,0	1,7
Variation des stocks	0,4	0,2	2,2
Cohérence	5,9	5,4	5,4

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Le PIB nominal en 2016 serait de 2.602,5 milliards de FCFA, en augmentation de 7,6% par rapport à 2015. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 2,1% par rapport à 2015. Le PIB nominal par habitant passe de 339.486,6 FCFA en 2015 à 355.336,3 FCFA en 2016.

Graphique 2 : Taux de croissance du PIB réel



Source : Direction de l'économie

ANALYSE DE RISQUE

Le risque d'une mauvaise pluviométrie est toujours présent et pourrait contrarier les prévisions faites pour le secteur primaire dans son ensemble. Ce risque est élevé compte tenu du phénomène el nino qui déstabilise le déroulement normal des saisons.

Le Togo est un petit pays de par sa superficie et sa population. Il exporte une partie non négligeable de ses biens vers les pays membres de la CEDEAO. Les exportations togolaises en Afrique de l'Ouest restent concentrées sur trois pays à savoir le Nigéria, le Ghana et le Burkina Faso. Le Nigeria et le Ghana, dans une moindre mesure, subissent durement les effets de la baisse drastique des prix du baril de pétrole brut qui affectent la demande intérieure dans ces pays et pourraient avec un décalage, affecter la demande adressée aux exportations du Togo vers ces pays. Le Burkina Faso sort d'une crise politique majeure et remet graduellement sa machine économique en marche. A court terme, les exportations du Togo vers ces pays pourraient stagner, voire diminuer. En moyenne, les exportations togolaises vers le Nigeria, le Ghana et Burkina Faso ont représenté l'équivalent de 6% du PIB nominal au cours des cinq dernières années. Il s'agit d'un risque élevé, en particulier pour le Nigeria.

Sur le plan interne, les investissements publics pourraient tirer encore plus la croissance si le rythme d'exécution des dépenses publiques s'accélérait. Il s'agit ici d'un risque positif car des marges de progression existent pour améliorer l'efficacité et l'efficience des investissements publics.

CONCLUSION

La croissance de l'économie mondiale est estimée à 3,1% en 2015, soit une perte de 0,2 point par rapport aux prévisions révisées de juillet 2015, contre 3,4% en 2014. Les perspectives de l'économie mondiale continuent d'être influencées par trois importantes transitions, à savoir : (i) le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et le rééquilibrage de son économie, (ii) la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base, et (iii) le durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente, tandis que les banques centrales de plusieurs autres grands pays avancés continuent d'assouplir leur politique monétaire. La croissance mondiale devrait atteindre 3,4 % en 2016 et 3,6 % en 2017.

La conjoncture en Afrique subsaharienne devrait suivre la même tendance, la croissance passant de 3,5% en 2015 à 4,0% en 2016 puis à 4,7% en 2017, en liaison notamment avec la baisse des prix des produits de base.

Au Togo, l'année 2015 a été marquée par une baisse de la production agricole vivrière, du coton graine et du ciment et par un accroissement de la production de clinker et de phosphate. L'activité commerciale a enregistré une progression, de même que le transport, impulsé par le Port autonome de Lomé dont l'activité est en hausse. Les dernières estimations du Comité PIB fixent le taux de croissance du PIB à 5,4% en 2015. Cette croissance reste insuffisante, notamment pour générer les emplois décentés attendus pour réduire le chômage des jeunes.

L'année 2016 connaîtrait un taux de croissance de 5,4% sous l'hypothèse de bonnes performances attendues au niveau de tous les secteurs de l'économie. Une reprise est attendue au niveau du secteur primaire qui devrait rattraper la contraction observée en 2015. Les productions de phosphate, de clinker et de ciment seraient en hausse tout comme l'ensemble des industries manufacturières et des industries extractives.

Le risque d'une mauvaise pluviométrie est toujours présent et pourrait contrarier les prévisions faites pour le secteur primaire dans son ensemble. Ce risque est élevé compte tenu du phénomène el nino qui déstabilise le déroulement normal des saisons. Toutefois, sur le plan interne les investissements publics pourraient tirer davantage la croissance si le rythme d'exécution des dépenses publiques s'accélérait.

ANNEXE

Principaux indicateurs macroéconomiques en milliards de FCFA
(Sauf indication contraire)

Agrégats macroéconomiques	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur réel					
Taux de croissance réel (%)	4,8	4,0	5,9	5,4	5,4
Déflateur du PIB (%)	6,3	-1,8	3,8	3,5	2,1
Indice des prix à la consommation (moyenne)	2,6	1,8	0,2	1,7	2,1
PIB à prix courant	1.974,0	2.016,1	2.216,4	2.417,7	2.602,5
PIB par tête (en milliers de FCFA)	301,5	299,4	320,1	339,5	355,3
Secteur Extérieur					
Exports, f.o.b.	660,3	751,9	655,5	711,8	773,1
Imports, f.o.b.	945,1	1.182,0	1.093,9	1.087,7	1.146,1
Balance commerciale	-284,9	-430,0	-438,4	-375,9	-373,0
Transactions courantes	-150,2	-280,7	-226,4	-150,5	-140,5
Solde global	-17,3	41,6	-76,5	115,0	40,0
Balance des paiements courants en % du PIB	-7,6	-13,9	-10,2	-6,2	-5,4
Balance des paiements courants hors transferts officiels	-186,2	-326,9	-274,2	-199,8	-191,3
Bal. des paiements courants hors transferts officiels en % PIB	-9,4	-16,2	-12,4	-8,3	-7,4
Secteur Monétaire					
Avoirs Extérieurs Nets	273,8	315,4	238,3	353,9	298,3
Crédit Intérieur	731,5	776,2	887,0	994,4	980,8
Position Nette du Gouvernement	129,7	92,9	124,4	108,4	160,2
Crédit à l'Economie	601,8	683,3	762,6	886,0	820,7
Masse monétaire	905,6	999,0	1.096,9	1.319,0	1.232,5
Crédit à l'Economie (% du PIB)	30,5	33,9	34,4	36,6	31,5
Masse monétaire (% du PIB)	45,9	49,6	49,5	54,6	47,4
Opérations Financières de l'Etat					
Recettes totales et dons	419,6	522,1	551,2	627,4	753,5
Recettes fiscales	327,7	403,5	458,2	515,8	575,0
Dons	48,0	71,7	45,8	57,2	119,6
Dépenses Totales et prêts nets	535,0	614,4	626,4	786,8	811,6
Dépenses courantes	359,6	436,5	418,8	507,7	489,4
Traitements et salaires	120,4	130,6	143,4	171,7	183,8
Dépenses en capital	175,1	177,2	207,3	277,7	322,2
Dépenses en capital sur ressources intérieures	70,9	61,6	104,1	139,2	177,3
Solde global hors dons	-163,4	-164,0	-121,0	-216,6	-177,7
Solde global	-115,4	-92,3	-75,3	-159,4	-58,1
Recettes Totales en % du PIB	18,8	22,3	22,8	23,6	24,4
Solde global hors dons base ordonnancements en % du PIB	-8,3	-8,1	-5,5	-9,0	-6,8
Dettes Publiques					
Encours de la Dette publique Extérieure	278,8	357,4	470,5	604,2	761,7
Encours de la Dette Publique Intérieure	589,1	556,7	696,4	780,8	780,8
Encours dette publique total / PIB	44,0	45,3	52,6	57,4	59,5
Encours dette extérieure / PIB	14,1	17,7	21,2	25,1	29,5
Encours dette intérieure / PIB	29,8	27,6	31,4	32,3	30,0
Service de la dette extérieure / recettes budgétaires	5,8	2,0	4,5	5,2	
Service de la dette extérieure / exportations biens et services	2,7	0,6	1,5	2,1	

Source : Direction de l'économie